

> Intitulé de l'emploi

Contrôleur technique des véhicules

> Autres appellations

- Contrôleur de la sécurité des véhicules

> Définition synthétique

Le contrôleur technique des véhicules assure une mission d'expertise visant à homologuer ou à certifier des véhicules ou des équipements selon des dispositions réglementaires prévues pour la délivrance de procès verbal de réception.

> Activités principales

- Vérification des règles relatives à la réception des véhicules (voitures particulières, camionnettes, motos, cyclomoteurs, remorques, tricycles, semi-remorques, poids lourds, transports en commun de personnes, transports de matières dangereuses, etc.)
- Visite technique périodique des véhicules soumis au contrôle obligatoire (poids lourds, transports en commun de personnes, transports de matières dangereuses, taxis, ambulances...)
- Interventions dans des centres de contrôle technique de véhicules légers pour la surveillance, le conseil ou l'assistance technique aux importateurs d'automobiles ou aux particuliers (pour les véhicules modifiés)
- Contrôle et gestion des agréments des centres.

> Compétences requises

Savoir :

- Mécanique automobile.
- Code de la route et textes d'applications

Savoir-faire :

- Respecter les procédures de contrôle
- Veiller à l'application des règles de sécurité
- Gérer les situations conflictuelles
- Entretien d'un réseau de relations et de compétences professionnelles
- Utiliser des outils informatiques (bureautiques ou spécifiques)
- Identifier les défauts sur les véhicules
- Actualiser de manière permanente les connaissances des nouvelles technologies
- Assurer une veille réglementaire et technique

Comportements professionnels :

- Rigueur
- Sens du travail en équipe
- Sens de l'organisation

> Conditions particulières d'exercice

- Déplacements sur l'ensemble de la Nouvelle-Calédonie.
- Disponibilité.
- Bonne condition physique
- Conditions de travail difficiles (chaleur, poussières, bruit, espaces réduits ...)

> Tendances d'évolution

Facteurs clés à moyen terme (3-5 ans) :

- Évolution du contrôle technique obligatoire des véhicules légers assuré par un réseau privé

Impacts sur l'emploi (qualitatif) :

- Développement des missions d'audit et de contrôle

> Proximité avec d'autres emplois

- Inspecteur de la sécurité des navires